

Soirées dansantes de fin juillet pour l'Orchestre
IMPALA à GISENYI et à RUHENGERI

*# classe : Orchestre
Supala*

Au cours de ma mission à l'ouvrage de Nyundo, j'ai profité de mon passage à Ruhengeri et à Gisenyi et contacté les autorités de ces 2 préfectures pour savoir si l'Orchestre IMPALA pourrait s'y exhiber à la fin de ce mois. Je leur proposais la date du 30/7/1977, celle du 6/8/1977 et celle du 13/8/1977. Le Préfet de Gisenyi a choisi celle du 30/7/1977 tandis que je dois encore m'entendre avec celui de Ruhengeri sur l'une des dates 6/8 et 13/8/1977.

Quoi qu'il en soit cependant, les deux ont soulevé le problème du pourcentage que nous leur laissons sur les recettes. Ils trouvent que les 15% leur laissés ne sont pas suffisants pour payer les dépenses engagées lors des préparatifs de la soirée. Or dans le cas présent l'OCIR voudrait leur faire louer les salles où se tiendraient les soirées (pour Gisenyi comme pour Ruhengeri) à 10.000 ou 15.000 frs la salle. Pour cela ils proposent que leur pourcentage soit majoré, notamment à 20%. Cette mesure devrait d'ailleurs être étendue à toutes les préfectures. Si cette proposition est approuvée, je devrais la porter à leur connaissance le plus vite possible afin qu'ils commencent à se préparer à temps.

NKULIKIYINKA J. Baptiste

